

CGV au 5 février 2019

Société Tara Traiteur,
6 rue du 19 mars 1962, 33590 JAU DIGNAC LOIRAC
Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux,
sous le numéro SIRET 802.212.134.00026,
représentée par Mme PALACIOS TARA, en qualité de gérante.

La société Tara Traiteur peut être jointe par email en cliquant sur le formulaire de contact accessible via la page contact du site www.taratraiteur.com ou par email à envoyer à tara.traiteur@gmail.com ou encore par téléphone au 06.46.28.36.85.

Les présentes conditions générales sont parties intégrantes des Contrats des prestations de services des traiteurs. Elles définissent les conditions générales dans lesquelles la société Tara Traiteur s'engage à réaliser les prestations décrites dans le devis ou le contrat spécifique précisant les conditions particulières. Elles remplacent et annulent les conditions générales dont la date d'édition est antérieure et seront remplacées par toute édition postérieure. Les parties conviennent que leurs relations seront exclusivement régies par le Contrat conclu entre elles incluant les présentes.

Toute modification des présentes conditions générales souhaitées par le Client doit faire l'objet d'une demande écrite de sa part au plus tard lors de l'acceptation du devis ou du contrat spécifique précisant les conditions particulières portées sur les devis ou tout autre document accepté par les deux parties, les conditions particulières primeront.

Assurances

Tara Traiteur est assuré par le Crédit Agricole, Pacifica pour sa responsabilité civile dans le cadre de son activité couvrant tous risques liés à la fourniture des repas, à l'exclusion de tout autre.

Exécutions

Tara Traiteur ne pourra être tenu pour responsable d'une mauvaise mise en œuvre des produits (présentation, conservation, réchauffage, retard...) dues à un dépassement des horaires structurés de la réception établis auparavant par chacune des parties, une exécution incompétente des prestataires choisis par le client (DJ ou animateur, propriétaire des lieux...) une masse électrique insuffisante, de mauvaises conditions de mise en œuvre du lieu...liste non exhaustive.

Tout contrat sera définitivement validé par Tara Traiteur à la condition expresse de la communication de la fiche technique du lieu de réception, et si besoin d'une visite.

La chaîne du froid étant brisée à la sortie des frigos, sauf indication écrite particulière, les produits doivent être consommés dans les 2 heures. Tara Traiteur attire votre attention sur le fait que lorsqu'un devis est validé pour une prestation (midi ou soir), il ne faut en aucun cas compter sur les restes pour restaurer vos convives le repas suivant, a fortiori, Tara Traiteur décline toutes responsabilités en cas de consommation des restes éventuels du buffet.

Entreprise Tara Traiteur
6 rue du 19 mars 1962
33590 JAU DIGNAC LOIRAC
06.46.28.36.85
SIRET 802.212.134

Modalités

Toutes nos propositions sont modifiables, nous pouvons réaliser votre cocktail dinatoire sur-mesure et selon vos envies.

La formule sélectionnée au moment de la validation du devis pourra être modifiée jusqu'à deux semaines avant votre événement dans la mesure où le tarif/pers demeure identique.

Dans le cadre d'une commande de prestation sans service, les assortiments seront livrés dans des emballages carton, aucun support type plateau ne sera fourni. Sauf prestation complète avec forfait décoration et/ou service inclus.

Sauf mentions contraires, nos propositions ne comprennent pas le tarif du service, de la décoration, des boissons et de la livraison au-delà d'un rayon de 60 kilomètres autour de Jau Dignac & Loirac.

Tara Traiteur est assuré dans le cadre de ces prestations pour son personnel, mais n'est aucun cas responsable des dommages causés par vos convives, en cas de bris de matériel, le client s'engage à rembourser, selon le prix du marché, sur présentation de la facture.

Tara Traiteur décline toute responsabilité en cas d'abus d'alcool de la part de vos convives et ce qu'elles qu'en soient les conséquences. Dans le cas, où Tara Traiteur est en charge du service des boissons alcoolisées, nous nous réservons le droit de ne plus servir les personnes en état d'ébriété. De plus, nous vous conseillons de ne pas faire conduire les personnes en état d'ébriété. Si vous souhaitez fournir vos boissons soft et/ou alcoolisées (livrées et rafraîchies par vos soins), aucun droit au bouchon ne vous sera demandé.

Tarifs - Options - Prestations

Nos tarifs sont exprimés en Euros (€) et non soumis à la TVA en vertu de l'article 293B du CGI.

Le tarif de nos devis est valable pendant trente (30) jours à compter de l'établissement de ce dernier. En cas de modification sensible des données économiques, notamment des coûts de main-d'œuvre, des matières premières et produits ou des transports, de la législation en vigueur le jour de l'événement, Tara Traiteur se réserve le droit de réviser ces tarifs.

Sauf souscription à nos options diverses (décorations et/ou service), nos prix comprennent la conception dans notre laboratoire, le matériel divers de service et la livraison dans un rayon de 60 kilomètres autour de notre laboratoire à Jau Dignac & Loirac (33), au-delà, un devis sera établi au cas par cas.

Pour toutes réceptions comprenant une formule « décoration », nous effectuerons la livraison du matériel de décoration et leur mise en place au plus tard la veille de l'événement, suivant nos disponibilités et celles de la salle de réception.

Le débarrassage intégral de la vaisselle et de la décoration des buffets/bars n'est pas impératif avant notre départ. Nous laissons en règle général le strict minimum pour la fin de soirée des clients. Les éléments restant au moment de notre départ seront à débarrasser par les clients avant notre arrivée le lendemain ; sans quoi des frais de débarrassage d'un montant de 80€ seront appliqués.

L'horaire d'arrivée sera préalablement convenu par les deux parties et le client s'engage à ce que la salle ou le domaine de la réception soit ouvert à l'horaire d'arrivée indiquée.

Le planning horaire de l'organisation de votre réception défini en amont, par les deux parties, tient compte des temps de production, du service et du nettoyage de la cuisine ou de l'office prévu sur le lieu de votre événement.

Entreprise Tara Traiteur
6 rue du 19 mars 1962
33590 JAU DIGNAC LOIRAC
06.46.28.36.85
SIRET 802.212.134

Tara Traiteur attire votre attention sur le fait qu'aucune garantie ne pourra être confirmée concernant les allergies et intolérances alimentaires. La responsabilité de Tara Traiteur ne pourra en aucun cas être recherchée en cas de problèmes liés à ces allergies ou intolérances.

Aucune boisson ni nourriture extérieure à nos prestations, ne sera servie sur la table de notre buffet, sans accord préalable.

Livraison

La responsabilité de Tara Traiteur ne pourra être recherchée en cas d'inexécution de ses obligations (défaut ou retard de livraison, carences diverses,...liste non exhaustive) due à des éléments extérieurs tels que grèves, intempéries, manifestations, embouteillages... (Liste non exhaustive).

La marchandise reste sous la responsabilité de Tara Traiteur jusqu'à la livraison. Suite à la livraison, reste à la charge du client d'en prendre soin et de respecter la mise en œuvre ainsi que le respect de la réfrigération afin d'éviter tout risque d'intoxication alimentaire.

Réservation et Commande

Toute commande devra être confirmée au minimum 15 jours à l'avance, entre 3 et 12 mois concernant l'organisation de tout événement avec option décoration et/ou service ; sauf mention contraire et sous réserve de date disponible.

Toute commande sera confirmée et considérée comme définitive par la signature du devis, du présent contrat et par le versement d'arrhes équivalentes à un tiers de la somme totale.

La confirmation de réservation par signature de ces documents, implique une adhésion sans réserve aux présentes conditions générales de vente.

Le nombre de convives devra impérativement être confirmé au plus tard 7 jours avant la date de votre événement. La facturation définitive sera établie d'après ce nombre indiqué par vos soins, sans possibilité de réduction passé de délai de 7 jours.

Conditions de règlement

Pour toute réservation de prestation, le client s'engage à verser un tiers du montant total, ces arrhes sont versées lors de la signature du devis et du contrat et sont encaissables immédiatement. Il garantit la réservation de la date de l'événement comme ferme et définitive ainsi que du suivi total jusqu'au jour « J » (rendez-vous, déplacement éventuel sur le lieu de l'événement, engagement auprès de nos prestataires...) et sera non remboursable en cas d'annulation à l'initiative du client, à contrario, si Tara Traiteur se trouve dans l'obligation d'annuler sa prestation pour votre réception et cela pour diverses raisons, la société s'engage à vous prévenir dans les plus brefs délais par lettre recommandée et accusé de réception, à vous diriger vers des confrères de qualité et à vous rembourser l'acompte versé.

Entreprise Tara Traiteur
6 rue du 19 mars 1962
33590 JAU DIGNAC LOIRAC
06.46.28.36.85
SIRET 802.212.134

Les acomptes sur prestation sont payables selon les modalités suivantes : un tiers du montant total à la signature du devis et du présent contrat, encaissable de suite le solde à 7 jours de l'événement.

Le délai de 7 jours passé, toute somme impayée donnera lieu à des pénalités pour retard de paiement. Celles-ci seront calculées sur l'intégralité des sommes restant dues, aux taux d'intérêt mensuel égal à 1,5 fois le taux d'intérêt légal en vigueur, calculé mensuellement.

Les règlements sont réalisables par chèque postal, par virement bancaire ou en espèces et exclusivement réglés à Tara Traiteur.

Annulation

La demande d'annulation ou la résiliation du présent contrat par le client devra expressément être signalé par lettre RAR et entraîne la perte de ses arrhes versées à titre d'indemnités irréductibles selon les modalités suivantes :

- Annulation jusqu'à 6 mois avant le jour de la réception pour les prestations comprenant l'option décoration et/ou service ou une demande spéciale, les arrhes d'un tiers du montant total sont conservées et feront office de solde tout compte.

- Annulation jusqu'à 15 jours avant le jour de la réception pour les prestations sans option, les arrhes de 30 % sont conservées et feront office de solde tout compte.

- Annulation à moins de 15 jours avant le jour de la réception, les arrhes d'un tiers du montant total sont conservées et un tiers supplémentaire seront facturés.

En cas de force majeure avec fourniture de justificatif (ex : décès du client), un accord amiable est envisageable, cependant, les arrhes d'un tiers du montant total resteront retenues.

A l'inverse, si Tara Traiteur se trouve dans l'obligation d'annuler sa prestation pour votre réception et cela pour diverses raisons à moins d'un mois avant votre événement, la société s'engage à vous prévenir dans les plus brefs délais par lettre recommandée et accusé de réception, à vous diriger vers des confrères de qualités et à vous rembourser deux fois les arrhes versées.

Si aucune solution amiable n'est envisageable, le litige sera tranché devant le tribunal compétent.

Cependant, toute inexécution partielle ou totale des prestations validées résultant du fait d'un tiers, d'un cas fortuit ou de force majeure, seront entièrement exonératoires de la responsabilité de Tara Traiteur.

Informatique et Libertés

Les informations recueillies lors de la signature de ce contrat sont nécessaires à la réalisation des services et la gestion de nos relations commerciales.

Elles sont exclusivement destinées à Tara Traiteur. Les données personnelles transmises par le client à Tara Traiteur ne seront en aucun cas utilisées ni communiquées à d'autres entreprises.

Conformément à la loi « informatiques et libertés » du 6 janvier 1978, le client bénéficie d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations le concernant en écrivant à l'adresse suivante : Tara Traiteur, 6 rue du 19 mars 1962, 33590 JAU DIGNAC LOIRAC.

Entreprise Tara Traiteur
6 rue du 19 mars 1962
33590 JAU DIGNAC LOIRAC
06.46.28.36.85
SIRET 802.212.134

Service Clients

Pour toute question concernant l'exécution des présentes conditions générales, vous pouvez contacter Tara Traiteur au 06.46.28.36.85 ou par email : taratraiteur@gmail.com

La signature de ce contrat implique la connaissance et l'acceptation des présentes conditions.

L'offre sera considérée comme un engagement contractuel et les clients doivent en conséquence dater et signer le contrat ainsi que tous les documents qui s'y rapportent (devis).

La signature doit être précédée de la mention : « bon pour accord, lu et approuvé » et chaque page doit être paraphée de vos initiales.

Vous déclarez avoir pris connaissance et accepté les présentes conditions générales de vente avant la passation de votre commande. La validation de votre commande vaut donc acceptation de ces conditions.

Fait à :

Date :

Noms & Signatures (précédées de la mention « Lu et approuvé ») :